

le cnam

Technicien de l'information médicale

(certificat de compétence / licence professionnelle – bac+3)

Institut Catholique de Rennes en partenariat avec le CNAM



Institut
Catholique
de Rennes

La tarification à l'activité (T2A) renforce le besoin en techniciens d'information médicale pour le traitement de l'information dans le cadre du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI). Les Tim sont les collaborateurs directs des médecins des départements d'information médicale de chaque établissement ou structure de soins. Leur rôle est essentiel dans le recueil de l'activité médicale et son codage.

certificat de compétence - Tim

(technicien de l'information médicale)



Public

Secrétaires médicales, personnels soignants d'établissements de soins.

Objectifs et compétences visées

Acquérir les connaissances indispensables à l'exercice de la fonction de technicien d'information médicale au sein d'un service ou Département d'information médicale (DIM) d'un établissement de santé.

Conditions d'accès

Le certifié s'adresse aux professionnels désireux de développer ou

compléter leurs compétences sur le métier de technicien de l'information médicale.

Conditions d'admission

Les candidatures seront appréciées par une commission pédagogique, au vu des titres et des acquis professionnels. Un entretien pourra être envisagé.

Conditions de délivrance du certifié

La validation du certifié s'effectue à partir :

- du suivi et de la validation des 5 unités d'enseignement qui le composent ;

- de la réalisation d'une production écrite relative à la conduite d'un projet tutoré (UA112R) mené au sein d'un Département d'information médicale (DIM). La production écrite est soutenue devant un jury, composé de professionnels de l'information médicale et enseignants agréés ;

➔ Rennes

**Institut Catholique de Rennes
(en partenariat avec le CNAM)**

Inscription

Les candidats doivent présenter un dossier de candidature comportant les pièces suivantes :

- ➔ curriculum vitae et lettre de motivation ;
- ➔ photocopie des attestations de stage ;
- ➔ photocopies de tous les diplômes obtenus ;
- ➔ photocopie d'une pièce d'identité.

Calendrier

Les sessions d'enseignement se dérouleront de Octobre 2016 à Mars 2017.

Organisation

La formation comprend 225 heures d'enseignements, répartis sur 5 jours par mois.

Elle est compatible avec une activité professionnelle (+ stage pratique obligatoire de 120 heures, 4 semaines).

Tarifs (2015)

Le coût de la formation s'élève à 4290 euros, (3300 euros en autofinancement)

Le prix de la formation comprend les frais d'inscription et les enseignements.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle :

plan de formation de l'entreprise, droit individuel à la formation (Dif), congé individuel de formation (Cif)...

Lieu de la formation

Institut Catholique de Rennes – Rue Blaise Pascal, Campus de Ker-Lann, 35170, Bruz

Intervenants

Médecins Dim, responsables financiers, contrôleurs de gestion, spécialistes en santé publique et en économie de la santé.

Coordination pédagogique

M. Luc Le Provost, Cnam Paris

Contact

Pour toute information sur les formations ou pour tout conseil sur les démarches à entreprendre :

- ➔ Tél. 02 99 05 84 75
- ➔ icr@icrennes.org



licence professionnelle - bac+3 - Tim

(technicien de l'information médicale)

Public

Secrétaires médicales, infirmiers, cadres de santé et autres professionnels ayant une expérience approfondie des services médicaux, une capacité de synthèse, de la rigueur.

Objectifs et compétences visées

Les techniciens de l'information médicale sont les collaborateurs directs des médecins des départements d'information médicale de chaque établissement de santé ou structure de soins. Leur rôle est essentiel dans le recueil de l'activité médicale et son codage.

- Avoir une connaissance approfondie du milieu médical, de l'organisation médicale, du système de santé et de son organisation.
- Être capable d'utiliser les nomenclatures de codage des actes et de la morbidité.
- Acquérir les connaissances de base en anatomie et physiologie pour comprendre le langage médical.
- Maîtriser le PMSI, la codification et ses règles, la T2A et ses articulations avec la facturation.
- Savoir utiliser des outils informatiques de traitement de données (ex. : tableurs, traitement de texte,

PowerPoint...) ainsi que l'architecture du système d'information.

- Savoir utiliser les logiciels groupés et les outils du Ministère pour traiter les données.

- Pouvoir réaliser des statistiques sur les informations médicales.
- Pouvoir identifier et accompagner les évolutions liées aux outils informatiques, à la législation et aux règles du recueil des données médico-administratives et leur impact sur le traitement des informations médicales.
- Être capable de travailler en coopération avec les équipes médicales, paramédicales, informatiques et administratives pour la transmission et le recueil des données médico-administratives et pour le suivi de leur exhaustivité.

Conditions d'accès

- Titulaires d'un diplôme bac+2. Une expérience professionnelle dans le secteur de la santé est souhaitée ;
- aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle significative d'au moins trois ans pour une démarche de validation des acquis professionnels (VAP - Décret de 1985).

Conditions d'admission

Les candidatures seront appréciées par une commission pédagogique, au vu des titres et des acquis professionnels. Un entretien pourra être envisagé.

Conditions de délivrance du diplôme

La validation de la licence professionnelle nécessite :

- le suivi et la validation de l'ensemble des unités d'enseignement qui la composent ;
- la réalisation d'une production écrite relative à la conduite d'un projet tutoré (UASA02) mené au sein d'un Département d'information médicale (DIM). La production écrite est soutenue devant un jury, composé de professionnels de l'information médicale et enseignants agréés ;
- la validation de l'expérience professionnelle (UASA01) repose :
 - soit sur l'activité professionnelle en cours (appréciée par la commission pédagogique) accompagnée d'un stage obligatoire de 5 jours
 - soit sur l'obligation d'un stage de 12 à 16 semaines (avec rapport de stage).

➔ Rennes

**Institut Catholique de Rennes
(En partenariat avec le CNAM)**

Inscription

Les candidats doivent présenter un dossier de candidature comportant les pièces suivantes :

- ➔ curriculum vitae et lettre de motivation ;
- ➔ photocopie des attestations de stage ;
- ➔ photocopies de tous les diplômes obtenus ;
- ➔ photocopie d'une pièce d'identité.

Calendrier

Les sessions d'enseignement se dérouleront de Octobre 2016 à Novembre 2017.

Organisation

La formation comprend 405 heures d'enseignements (dont 2h pour le test Bulats), répartis sur 5 jours par mois. Elle est compatible avec une activité professionnelle

Tarifs (2015-2016)

Le coût de la formation s'élève à 8100 euros (6075 euros en autofinancement) Le prix de la formation comprend les frais d'inscription et les enseignements

tion et les enseignements, un pré-test Bulats (test d'anglais) et une inscription au test Bulats. Le prix ne comprend pas d'enseignement en anglais.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle :

plan de formation de l'entreprise, droit individuel à la formation (Dif), congé individuel de formation (Cif)...

Lieu de la formation

Institut Catholique de Rennes
Rue Blaise Pascal, campus de Ker-lann
35170 Bruz

Intervenants

Médecins Dim, responsables financiers, contrôleurs de gestion, spécialistes en santé publique et en économie de la santé.

Coordination pédagogique

M. Luc Le Provost, CNAM Paris

Programme

EGS101 Environnement politique et économique des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Politiques de santé - Politiques sociales et gérontologiques - Positionnement des établissements publics et privés : poids respectif, évolution, domaines d'activités - Contexte national - Contexte régional - Clinique, Logements-Foyers, EHPAD, structure de soins, réseaux de santé, coopérations et fusions d'établissements... - Institutions et structures sanitaires, sociales, administratives. Cadre, contractuel et conventions avec l'Agence Régionale de Santé, Assurance maladie - Economie et santé : approche macro-économique. Grandes masses financières - Dépenses de santé/ Economie et santé : approche micro-économique - Types de sociétés...

EGS102 Environnement législatif des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Lois, décrets, ordonnances : environnement législatif des structures - L'établissement de santé : le médecin, son statut, ses responsabilités - Certification, démarches qualité (accréditation, conventions tripartites, ...) intérêts et enjeux - Ethique, secret médical, secret professionnel.

EGS108 Approche des systèmes d'information dans établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Outils informatiques - Systèmes d'information spécifiques aux secteurs hospitaliers, sociaux et médico-sociaux.

EGS114 Technique de l'information médicale

Les classifications des maladies - Le dossier du patient - L'organisation du secrétariat médical - Les documents formels de traçabilité des données - Vocabulaire médical.

EGS110 Eléments méthodologiques du PMSI

Techniques de montage des données pour les différents champs (MCO, HAD, SSR, Psy...) - Codage, classification, hiérarchisation, groupage (GHM, GHS, Valorisation individuelle).

EGS111 Outil de production du PMSI

Aspects juridiques de la tenue des dossiers médicaux - Techniques d'extraction des données - Codage des données - Classement et hiérarchisation des données dans le cadre de la production des séjours.

EGS115 Pratique et exploitation du PMSI

Le circuit PMSI entre l'environnement externe (financeur) et l'environnement interne - Le contrôle qualité des données - L'analyse des données et du casemix - Conception de tableaux de bord.

EGS109 Représentation graphique et cartographie

EGS108 Approche des systèmes d'information dans les établissements sanitaires et sociaux

S'approprier les outils informatiques et comprendre l'intérêt de l'utilisation d'un système d'information adapté.

NTD001 Recherche d'information : méthode et outils

L'information : définition, typologie - Savoir préciser l'information dont on a besoin - Savoir comment trouver l'information : navigation hypertextuelle ; navigation arborescente ; la recherche par questions (vocabulaire libre, contrôlé, tags, citations) ; le modèle booléen, la pertinence ; les outils de recherche du Web et du Web2.0 ; validation de l'information - Savoir identifier les sources d'information : les outils d'information immédiate, les ressources Internet, les références bibliographiques, le texte intégral en ligne (archives ouvertes, revues électroniques, fonds numérisés...) - Savoir où trouver l'information - Sélectionner de manière pertinente les documents - Savoir rédiger une bibliographie - Eléments de droit de l'information.

UA2B14 Test d'anglais

Bulats Niveau 1 - (min 20 points sur 100)

Le Bulats (Business Language Testing Service) est un test d'évaluation linguistique développé conjointement par l'université de Cambridge ESOL et trois instituts de langues de renommée internationale. Le test comprend : un exercice de compréhension orale (écoute), un exercice de compréhension écrite (lecture) et un exercice de grammaire et vocabulaire.

UA112R Projet tuteuré (certificat de compétences)

UASA01 Stage ou expérience professionnelle (licence professionnelle)

UASA02 Projet tutoré (licence professionnelle)

Les unités d'enseignement (UE) correspondent à des crédits européens : 4, 6 ou 8 crédits. 1 crédit correspond à environ 10h d'apprentissage : cours magistral, exercices dirigés, travail sur projet etc. (CR : crédits)

Licence professionnelle	Certificat de compétence	EGS102 Environnement législatif des établissements sanitaires et sociaux	4 CR
		EGS114 Technique de l'information médicale	4 CR
		EGS110 Eléments méthodologiques du PMSI	4 CR
		EGS111 Outils de production du PMSI	4 CR
		EGS115 Pratique et exploitation du PMSI	4 CR
		UA112R Projet tuteuré (pour le certificat uniquement)	6 CR
	Licence professionnelle	EGS109 Représentation graphique et cartographie	6 CR
		EGS108 Approche des systèmes d'information dans les établissements sanitaires et sociaux	4 CR
		EGS101 Environnement politique et économique des établissements sanitaires et sociaux	4 CR
		NTD001 Recherche d'information : méthodes et outils	4 CR
		UA2B14 Test d'anglais	4 CR
		UASA01 Stage (12 à 16 semaines) ou expérience professionnelle dans le domaine complétée par 1 semaine de stage dans un autre service ou établissement	6 CR
UASA02 Projet tutoré (pour la licence professionnelle)	12 CR		

Contact

➔ Institut Catholique de Rennes – ICR Bruz

• Rue Blaise Pascal, bruz • tél. 02 99 05 84 75

• icr@icrennes.org